

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

1890

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DE JULES DECQ,
19, RUE HENRI MAUS.

1890.

LE BRACELET

CONSIDÉRÉ COMME MOYEN D'ÉCHANGE

ANTÉRIEUR A LA MONNAIE FRAPPÉE.

Il y a pour les questions historiques un moment où les recherches et les faits gagnent à être groupés et mis en lumière, car les études comparatives sont éminemment profitables à la science.

La note que je publie ici a précisément pour objet d'appeler l'attention sur un certain nombre d'articles fort intéressants pour l'histoire en général et la numismatique en particulier, articles sans doute très remarquables, chacun séparément, mais qu'il est nécessaire de rapprocher.

M. H. d'Arbois de Jubainville signalait récemment une notice irlandaise, antérieure au ix^e siècle de notre ère, dans laquelle il était question d'un paiement effectué au moyen de bijoux et de bestiaux. Parmi les bijoux figure un collier ou torques pesant trois onces (1).

(1) H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *De l'emploi des bijoux et de l'argenterie comme prix d'achat en Irlande, avant l'introduction du monnayage. Revue archéologique*, 1888, t. II, pp. 129-131.

Un bracelet d'or celtique du musée de Saint-Germain, communiqué à M. d'Arbois de Jubainville, par M. Alexandre Bertrand, est considéré par ce dernier comme n'ayant pas été fondu pour être porté, mais pour servir de moyen de transaction en étant pesé dans la balance (1).

L'année dernière, M. le comte Alexis de Chasteigner publiait un article fort intéressant dans lequel il étudiait l'industrie métallurgique des peuples actuels de l'Afrique centrale, du Haut-Congo et du Haut-Sénégal.

Ces peuplades ont des colliers et des bracelets de bras ou de jambes, en or, en argent, et quand ils ne les font pas avec l'un des deux métaux, ils les fabriquent en fer et en cuivre. Mais ces bijoux ne sont pas pour eux de simples ornements et constituent le capital du possesseur.

« Dans le Haut-Sénégal, aussitôt une vente
« réalisée, le produit est porté chez le forgeron, la
« monnaie fondue, mise en lingots, puis martelée
« en bijoux, en bracelets surtout (2). »

C'est au moyen de leurs bijoux que les noirs acquièrent le grain apporté de France pendant la disette dont souffrit le Cayor (Sénégal) en 1863 et 1864. M. de Chasteigner, qui a pu voir alors ces

(1) Cf. ALEX. BERTRAND, *Bull. Soc. Antiq. France*, 1878, p. 69.

(2) C^{te} ALEXIS DE CHASTEIGNER, *Archéologie contemporaine; Les premiers temps de l'industrie du fer dans l'Europe ancienne et dans l'Afrique moderne*, extrait du *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bordeaux et du Sud-Ouest* (1887. t. IV), Bordeaux, 1888, p. 11.

bijoux, à Bordeaux, chez un fondeur, M. Dupouy, a constaté qu'il y avait des bracelets en fer à cheval plus ou moins ornés de dessins au trait ou au pointillé. D'autres, ronds avec bouts enroulés ou coulants l'un dans l'autre, étaient semblables à ceux trouvés en 1873, à Manson, près Clermont-Ferrand (1). D'autres encore, en or et en argent, étaient identiques à des spécimens figurés dans le *Musée préhistorique* (2).

M. G. de Mortillet avait déjà signalé de son côté les bracelets de bronze servant de monnaies parmi les indigènes du Dahomey (3).

Tout récemment un explorateur distingué, M. J. de Morgan, a signalé une particularité des anciens anneaux de bronze recueillis au Caucase et dans l'Arménie russe. Le poids de ces anneaux présente toujours un multiple exact du poids du sicle assyrien qui est de 8gr.417, selon M. Oppert. La remarque, faite sur les anneaux recueillis par M. de Morgan dans les nécropoles préhistoriques de l'Arménie, est applicable aux bracelets rapportés du Caucase par M. E. Chantre et conservés au

(1) *Mémoires de l'Académie de Clermont-Ferrand*, 1873. t. XV, p. 45.

(2) G. et A. DE MORTILLET, *Musée préhistorique*, Paris, 1881, in-4°, pl. LXXXIX.

(3) Lettre. *Revue belge de numismatique*, 1876, p. 297. — W.-B. Dickinson signale également des pendants d'oreille et des bagues ayant cours dans l'intérieur de l'Afrique, et étudie plusieurs textes de la Bible qui peuvent être relatifs à un usage analogue. (*Numismatic Chronicle*, t. VI, 1843-1844, p. 201; Cfr. t. VII, p. 1.)

musée de Saint-Germain (1). M. de Morgan considère que ces anneaux sont antérieurs aux plus anciennes monnaies lydiennes et en conclut que les populations du Caucase auraient inventé ainsi l'usage de la monnaie dans l'ancien monde (2).

Il paraît peu probable que les civilisations récemment étudiées du Caucase et de l'Arménie remontent au VI^e siècle avant notre ère. Or, c'est à cette date que l'on fixe généralement l'apparition de la monnaie en Asie mineure (3).

Quoique les conclusions de M. de Morgan soient contestables, son travail établit avec beaucoup de probabilité que les bracelets de bronze étudiés par lui ont été employés à la fois comme bijoux et comme objets d'échange d'un poids déterminé.

M. de Morgan a étendu son enquête à des anneaux trouvés en Europe et conservés au musée de Saint-Germain, mais il déclare n'avoir pas rencontré de pesées correspondant aux mesures assyriennes. Aucun bracelet européen ne présenterait des caractères analogues à ceux de l'Arménie, parce que tous sont plus ou moins ornés et ont été certainement employés comme bijoux (4).

(1) L'un de ces derniers donne le poids exact du sicle.

(2) J. DE MORGAN, *Note sur l'usage du système pondéral assyrien dans l'Arménie russe à l'époque préhistorique*, note lue à l'Académie des Inscriptions, le 30 août 1889, et publiée *Revue archéologique*, 1889, t. II (septembre-octobre), pp. 177-187. Cf. p. 291.

(3) B. HEAD, *Historia Numorum*, Oxford, 1887, introduction, p. xxxv.

(4) *Revue archéologique*, loc. laud., p. 187.

Nous avons dit plus haut que les bracelets des nègres du Sénégal et du Congo étaient plus ou moins ornementés, ce qui n'empêche pas les possesseurs de ces bijoux de s'en servir dans leurs transactions.

Le caractère particulier des bracelets de l'Arménie et du Caucase est d'avoir un poids fixe et ce fait intéressant indique la connaissance d'un système pondéral. Mais il ne faudrait pas conclure de là que les bracelets et les colliers n'ont pu servir de moyen d'échange en Europe, parce qu'on n'a pas encore constaté entre les divers objets examinés une relation arithmétique indiquant l'emploi d'un système pondéral. Il nous semble au contraire que l'anneau a dû précéder presque partout la monnaie frappée et qu'on donnait aux métaux cette forme qui les rendait facilement transportables. Au moment de conclure une transaction, on avait recours à la balance.

En Égypte, on employait comme signe conventionnel d'échange l'*outen* de bronze (91 grammes) qui était un fil repleyé sur lui-même en forme de ∞ (1).

L'Égypte recevait d'Asie l'argent en anneaux d'un poids déterminé (2).

A El Kab on voit une vente de grains, effectuée

(1) CHABAS, *Mélanges égyptologiques*, III^e série, Paris, 1870-1874, t. I, pp. 217-225. Cf. CHABAS, *Rech. sur les poids, mesures et monnaies des anciens Égyptiens*, Paris, 1876.

(2) G. MASPERO, *L'archéologie égyptienne*, Coll. Quantin, p. 296.

contre des anneaux d'or que l'on pèse dans une balance (1).

César nous dit que les Bretons se servent d'anneaux de fer en guise de monnaies (2).

Cette coutume persista longtemps en Bretagne, car M. C. Roach Smith cite plusieurs passages du poème de Beowulf où il est question d'anneaux comme de monnaies. M. Roach Smith déduit de ces textes et de diverses autres considérations que les Anglo-Saxons n'avaient pas à l'origine de monnaie nationale et qu'ils suppléaient à cette lacune par l'usage d'ornements pesant un poids déterminé (3).

Sans admettre que les rouelles ont été des monnaies (4), on peut bien croire que les bracelets et

(1) P. PIERRET, *Dictionnaire d'archéologie égyptienne*, Paris, 1875, p. 352. Voyez une figure représentant une vente analogue, dans *Monnaies et médailles*, par FR. LENORMANT, Coll. Quantin, fig. 1 et 2.

(2) *De bello Gallico*, I. V, c. XII : « Utuntur aut aere, aut annulis ferreis, ad certum pondus examinatis, pro nummo. »

(3) *On Some Anglo-Saxon remains*, dans l'*Archaeologia*, Londres, 1846, t. XXXI, pp. 398-403.

(4) Il y a beaucoup à dire sur les anneaux servant de monnaies. Voy. HOLMBOE, *De prisca re monetaria Norvegiae*, Christiania, 1841, in-4°, p. 6 (anneaux-monnaies, *baugr*, pluriel, *baugar*); *Numismatic Chronicle*, 1853, t. XVI, p. 150; 1854, t. XVII, p. 62; 1858, t. XX, p. 149. Voir surtout un important article de DONOP et GROTEFEND, *Das älteste Geld*, dans *Blätter für Münzkunde* (de Grote), Leipzig, 1838, t. IV, p. 37, pl. X-XI. On y trouvera des pesées d'anneaux divers, d'après les travaux de sir William Betham, dans les *Transactions of the royal irish Academy*, à Dublin (séances des 23 mai, 27 juin, 28 novembre 1836 et 9 janvier 1837). Cf. A. MOREL-FATIO, *Annelets lacustres*. *Bull. Soc. suisse de numism.*, t. V, 1886, 54.

les torques, trouvés en Europe et particulièrement sur le sol de la Gaule, représentaient aux yeux de leurs possesseurs un capital facilement négociable par voie d'échange.

Beaucoup de trouvailles de bracelets ont été disséminées, mais si l'on faisait sérieusement une étude comparée des bijoux en forme d'anneaux, connus aujourd'hui en assez grand nombre (1), il est permis d'espérer que l'on arriverait à des résultats utiles au point de vue spécial qui nous occupe, c'est-à-dire la question de la monnaie primitive des habitants de notre sol.

En tous cas, notre but, en rédigeant cette note, était de montrer par des exemples historiques et ethnographiques que les anneaux ont souvent été à la fois des bijoux et des moyens d'échange.

J. ADRIEN BLANCHET.

Paris, le 10 novembre 1889.

(1) Trésors de Matignon (1880), de Plouharnel (1849), de Belz (1862), du Hinguet ou de Quintin (1832); dans *Trésors archéologiques de l'Armorique occidentale*, album de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord, Rennes et Saint-Brieuc, 1884-1886; Cfr. *Archæologia*, Londres, 1838, t. XXVII, p. 12, note *m*, où il est fait mention de la monnaie d'anneaux des Celtes. Pour les bijoux gaulois, Voy. S. REINACH, *Catalogue du Musée de Saint-Germain* (cat. sommaire), pp. 176-179; E. CARTAILHAC, *L'or gaulois*, dans la *Revue d'anthropologie*, 1889, etc.